

**Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2025 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 40 325 800 francs, soit:**

- Délibération I: 31 472 400 francs destinés à l'acquisition de la parcelle N° 1608 de Genève, section Eaux-Vives, y compris les frais de notaires, les émoluments du Registre foncier et les droits d'enregistrement;**
- Délibération II: 8 853 400 francs destinés à financer le concours et les études pour la construction d'un groupe scolaire complet, comprenant notamment une salle de gymnastique, une piscine, un réfectoire, une cuisine de production et des locaux parascolaires et polyvalents, ainsi que la restauration et réaffectation du bâtiment historique du Cénacle et la réalisation d'un parc public dans le secteur Petite-Boissière, sur les parcelles N<sup>os</sup> 1608 et 1516 de Genève, section Eaux-Vives.**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance  
du 13 janvier 2026)

#### *RECOMMANDATION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à évaluer la possibilité d'intégrer une structure de la petite enfance dans le projet.